



**ABBAYE  
DE JUMIÈGES**

## **Appel à candidatures commerces de restauration ambulante**

Dans le cadre du passage de la Flamme olympique à Jumièges, **le Département de la Seine-Maritime** organise à l'Abbaye de Jumièges un

**« Village d'animations sportives et culturelles »  
le vendredi 5 juillet 2024**

**dans le parc de l'Abbaye de Jumièges.**

À partir de 11h et jusqu'à 18h, les visiteurs pourront avoir accès au village d'animations sportives et culturelles présents dans l'abbaye et ainsi être initié aux différentes pratiques sportives.

**A cette occasion, le Département de la Seine Maritime souhaite retenir de 2 à 3 restaurateurs ambulants (food-trucks caravanes, stands...) de 11h à 18h30 le vendredi 5 juillet 2024.**

De très nombreux visiteurs sont attendus.

**Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à solliciter le dossier de candidature :**  
Abbaye de Jumièges, Rue Guillaume le Conquérant 76 480 Jumièges ou par courriel à [abbaye-de-jumieges@seinemaritime.fr](mailto:abbaye-de-jumieges@seinemaritime.fr)

De façon générale, la sélection éventuelle de candidature aura pour objet de favoriser la diversité de l'offre, la fabrication maison, et l'emploi des produits frais et si possible locaux et de saison, et la cohérence du concept avec cet événement.



**ABBAYE  
DE JUMIÈGES**

## FICHE D'INSCRIPTION

**“Village d’animations sportives et culturelles”  
le vendredi 5 juillet 2024**

**dans le parc de l’Abbaye de Jumièges.**

### **Récapitulatif administratif:**

Nom de la société / association:

N° de SIRET .....

Adresse : .....

Code postal : .....

Ville : .....

Nom de la personne à contacter .....

Tél : .....

Coordonnées mail : .....

### **Récapitulatif de l'emplacement réservé:**

avec électricité      si oui préciser l'AMPERAGE :

sans électricité

Merci de privilégier les installations autonomes (pas de gaz sur le site)

Largeur du véhicule:

Longueur du véhicule:

Poids du véhicule

Date d'installation:

Jeudi 4 juillet de 18h30 à 21h

Vendredi 5 juillet de 6h à 8h

*Attention l'accès au site par véhicules lourds semi-remorques n'est pas possible, la largeur du portail est limitée à 3m de large*

Tarification en fonction de la superficie (selon la grille tarifaire):

- 18 € (dix-huit euros) pour un emplacement de 2 m2 (avec fourniture d'électricité)
- 27 € (vingt-sept euros) pour un emplacement de 3 m2 (avec fourniture d'électricité)
- 32 € (trente-deux euros) pour un emplacement de 2 m2 (avec fourniture d'électricité et tentes barnums)

Montant de l'inscription définitive :.....€ TTC.

Merci de nous retourner la présente fiche accompagnée obligatoirement du chèque de réservation libellé à l'ordre de « Régie de recettes de l'Abbaye de Jumièges » avant le **15 mai 2024 impérativement** (cachet de la poste faisant foi) à l'adresse suivante:

**Abbaye de Jumièges  
Rue Guillaume le Conquérant  
76480 JUMIEGES**

Aucun remboursement ne sera effectué après l'encaissement en cas de désistement intervenant après le 8 juin 2024 sauf en cas de force majeure et en cas d'intempérie.

**Fait à :**

**Le :**

**Signature:**

**Pièces devant OBLIGATOIREMENT accompagner le présent document:**

Le chèque de réservation /  Le RIB du prestataire /  L'attestation d'assurance responsabilité civile.